

Juin 25 - N°6

LE BRUIT DU PUBLIC POUR EFFACER CELUI DES COUPS



De nombreuses célébrités sont inculpées dans des affaires de violences, qu'elles soient sexuelles ou conjugales. Malgré les atrocités commises de nombreux fans continuent de les soutenir. Dénis, ignorance ou désir malsain ? **Voici quelques exemples de célébrités, toujours adulés, qui ont commis des actes abominables :**

Tout d'abord, nous avons **Mohamed Haouas**, joueur de rugby au Montpellier HR depuis 2024. Il est l'auteur de nombreux délits, il commet un vol en réunion en 2014, ce qui lui vaut un emprisonnement et 5 ans sous contrôle judiciaire. En mai 2023, il est placé en garde à vue pour **violences conjugales**, il a agressé son épouse devant le centre commercial polygone à Montpellier. Il s'est énervé car il l'a retrouvée en train de fumer alors qu'elle lui avait juré qu'elle ne fumait pas, ce qui l'a mis en colère car pour lui si elle

lui avait caché ça elle pouvait lui cacher de nombreuses choses. Il a donc été aveuglé par sa jalousie, il lui a infligé une **balayette**, une **gifle** lorsqu'elle était à terre puis l'a **tirée** par le bras. Cet acte a été capté par les caméras de surveillance et par une témoin, Julie, qui a pu lire sur les lèvres d'Imane Haouas, la femme de Mohamed, qu'elle avait besoin d'aide, elle a donc contacté la police qui ont embarqué le joueur, le jugement a eu lieu 3 jours après l'arrestation soit le 30 mai 2023. Sa femme n'a pas porté et plainte et a annoncé le souhait de vouloir parler avec son mari pour régler ça car ce n'était que la première fois qu'il était violent, malgré son désaccord avec ses actes, elle a dit que tout le monde avait droit à une seconde chance. Le tribunal correctionnel de Montpellier l'a condamné à une peine d'1 an ferme aménageable, il n'a donc pas été en prison. Sa carrière n'a pas été totalement impactée puisque qu'il est repris par le MHR en 2024, pour jouer en Top 14. Toutefois, l'ASM Clermont qu'il devait rejoindre, a refusé son recrutement et la FFR a annoncé la fin de sa carrière internationale. En février 2025, il porte le bracelet électronique suite à une arrestation pour conduite en état d'ébriété, il peut enlever son bracelet pour les matchs et entraînements.

Ensuite, le chanteur **Bertrand Cantat**, du groupe Noir Désir, a tué sa compagne Marie Trintignant, le 1^{er} août 2003, après l'avoir **violente**, dans la nuit du 26 au 27 juillet 2003, elle est tombée la tête sur le radiateur et est **morte** sur le coup. Lui, pendant ce temps est allé se doucher et continuer sa nuit alors qu'elle était encore dans la chambre d'hôtel gisant sur le sol, il déclare qu'il la croyait seulement inconsciente, à 5h du matin il appelle le frère de Marie, pour lui dire qu'ils se sont disputés et qu'il l'a frappé et que le lendemain elle aura sûrement un œil au beurre noir. Près de 7 heures après les coups, l'actrice est opérée pour juguler une hémorragie cérébrale, à l'hôpital de Vilnius en Lituanie (étaient présents pour un tournage), le 29 juillet elle subit une seconde opération, puis est rapatriée en France le 31 juillet, où elle décède le lendemain d'un **oedème cérébral**. L'autopsie a conclu

que l'actrice a reçu 19 coups, dont la majorité étaient contre sa tête et son visage. Les journaux, critiquent Marie Trintignant et excusent Bertrand Cantat, *"une anticonformiste tuée par la passion"* (France Soir) ou encore *"Bertrand Cantat se disloque dans le malheur le plus profond qui se puisse imaginer : tuer la femme qu'il aimait et survivre."* (Le Figaro). Les journaux font passer Bertrand Cantat pour la **victime**, alors que la vraie victime c'est Marie Trintignant et que **lui n'est autre que le bourreau qui a tué une femme sous ses coups**. Il est condamné à 8 ans de prison, mais il sort après 4 ans et demi, il obtient sa libération conditionnelle le 16 octobre 2007. Bertrand Cantat a repris son activité de chanteur et les fans se bousculent pour aller le voir, les concerts sont complets...

Le documentaire Netflix, est très intéressant car il retrace toute l'histoire, n'hésitez pas à aller le regarder.

Steven Van de Velde est un joueur de beach-volley néerlandais. En août 2014, alors âgé de 20 ans **viole une fille de 12 ans**, qu'il avait rencontré sur Facebook et qui vivait en Angleterre. Il s'est rendu chez elle, lorsque sa mère était partie, lui a donné de **l'alcool** et l'a violée à plusieurs reprises chez elle et près d'un lac voisin. La jeune fille a ensuite sombré dans **l'automutilation** et **l'abus de substances** jusqu'à **l'overdose**. Il est ensuite retourné au Pays-Bas après le viol puis est extradé vers le Royaume-Uni et arrêté en 2016. Il plaide coupable, le juge le condamne à 4 ans d'emprisonnement et le fait inscrire à perpétuité sur le registre des délinquants violents et sexuels. Au moment de prononcer sa peine le juge déclare : « Vos espoirs de représenter votre pays [en tant qu'athlète olympique] ne sont plus qu'un rêve brisé [et] Il [Van de Velde] a perdu une brillante carrière sportive et a été qualifié de violeur. Il s'agit évidemment pour lui de la fin de sa carrière ». En vertu d'un traité entre les Pays-Bas et le Royaume-Uni, il est transféré aux Pays-Bas pour purger sa peine, celle-ci fut adaptée à la législation néerlandaise et l'accusation de viol a été remplacée par celle de fornication. Au Royaume-Uni, la loi considère qu'un mineur n'a pas la capacité de consentir à un rapport sexuel en dessous de 13 ans, ce qui n'est pas le cas pour les textes en vigueur aux Pays-Bas, c'est pourquoi la durée de détention a été réduite à 1 an de prison. Il reprend ensuite son activité sportive et a même pu participer aux **JO de Paris 2024**, mais il ne résidait pas sur le village olympique. Il a également participé à des

coups du monde et championnat d'Europe. Il affirme que le terme de pédophilie ne s'applique pas à son cas. Il est aujourd'hui **marié et père d'un enfant**.

Enfin, le chanteur **Chris Brown**, inculpé pour de nombreuses violences, notamment **conjugales** envers **Rihanna** en février 2009, lors du retour de la cérémonie des Grammy Awards, il s'est jeté sur elle dans la voiture, lorsqu'elle a voulu fouiller dans son téléphone l'accusant de la tromper, il l'a **tabassée** au visage et l'a **étranglée** jusqu'à qu'elle perde connaissance, elle s'est retrouvée devant lui lors du procès en juin de la même année, il a dû réaliser des travaux d'intérêts généraux, puis en 2017 il a écopé d'une **injonction d'éloignement** demandée par son ex-compagne **Karrueche Tran**. Il a été également poursuivi de nombreuses fois pour **agressions sexuelles**, dont la dernière remonte à 2022, qui a été classée sans suite. Malgré toute cette violence il continue ses concerts et sa vie artistique, et compte des millions de fans et des concerts complets malgré les atrocités dont il a été capable.

Nous voyons bien, que ces célébrités, car elle sont connues, ont des privilèges tels que l'oubli de tels actes et d'un soutien indéfectible de leurs fans, qui continuent de leur donner de l'argent et de l'importance alors qu'ils ont **souillé et humilié** un être humain. Il n'y a donc aucune justice pour ces victimes. Les victimes ne sont pas eux, **mais les femmes qu'ils ont tabassés et violés sans aucun scrupule, les privant de leur droit sur leur corps car ils sont célèbres et exercent leur pouvoir**.

Si vous êtes victimes de viols ou de violences conjugales voici des numéros qui vous viendront en aide : Numéro d'appel d'urgence : **17, 112 ou par SMS au 114**

Numéro d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes : **3919**
Le **119** est ouvert 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou en situation de danger.

Amanda Pedebay-Geoffroy

TERRES RARES: Les métaux invisibles au cœur de notre mode moderne

Dans un monde de plus en plus technologique, il existe des ressources précieuses, mais méconnues, qui nous sont utiles dans notre quotidien :

les terres rares. Derrière ce nom mystérieux, se cachent dix-sept éléments chimiques indispensables à la fabrication d'innombrables objets utilisés au



quotidien : smartphones, voitures électriques, éoliennes, avions de chasse ou écrans plats, en effet, tous, d'une manière ou d'une autre, dépendent de ces métaux plus discrets.

Mais que sont donc ces terres rares ?

Les terres rares comprennent 17 éléments du tableau périodique, les 15 lanthanides, plus l'yttrium et le scandium. Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser penser, ces éléments ne sont pas particulièrement rares dans la croûte terrestre, mais ce qui les rend si précieux, c'est la difficulté qu'il y a à les i

soler et à les séparer les uns des autres. La maîtrise de la chaîne d'approvisionnement des terres rares est devenue un enjeu géopolitique majeur. À l'heure actuelle, la Chine contrôle plus de 80 % de la production mondiale, depuis l'extraction jusqu'au raffinage, ce qui lui confère une position de force sur la scène internationale.

Ce quasi-monopole crée une forte dépendance, fragilisant l'industrie de nombreux États occidentaux. En réponse, plusieurs pays cherchent aujourd'hui à sécuriser leurs approvisionnements : les États-Unis ont réouvert des mines, comme celle de Mountain Pass en Californie ; l'Union européenne investit dans des projets d'exploration au Portugal, en Suède ou en Finlande ; l'Australie monte en puissance avec des sociétés comme Lynas.

Cependant, cette quête de contrôle a de nombreux coûts

environnementaux et sociaux liés à l'exploitation de ces ressources.

L'enjeu géopolitique des terres rares ne se limite donc pas à une simple bataille pour le contrôle des matières premières : il reflète aussi les tensions entre impératifs économiques, enjeux écologiques et ambitions technologiques. À mesure que le monde se numérise, les terres rares deviennent non seulement un atout industriel, mais un levier stratégique que chaque grande puissance cherche à maîtriser.

Oscar Le Tanneur

Romans, concours et partage!



Ce mardi 25/03, le lycée Jeanne d'Arc d'ORTHEZ, organisait entre ses portes,

à l'initiative du professeur de français Mme MADRAY, un salon littéraire

destiné à tous les élèves de l'établissement. Tenues chics et classes étaient de

rigueur. Cet événement était présenté par les deux classes de secondes. Tous

vêtus élégamment, ils ont présenté tour à tour une œuvre par groupe de 4 à

6. Cette 9e édition du prix folio des lycéens, a permis aux élèves de découvrir

6 œuvres : "La grande ourse" de Maylis Adhémar, "Les jours viennent et

passent" de Hemley Boum, "Le royaume désuni" de Jonathan Coe, "Croire

aux fauves” de Nastassja Martin, “La sorcière” de Marie NDiaye et “Petite sœur” de Marie Nimier.

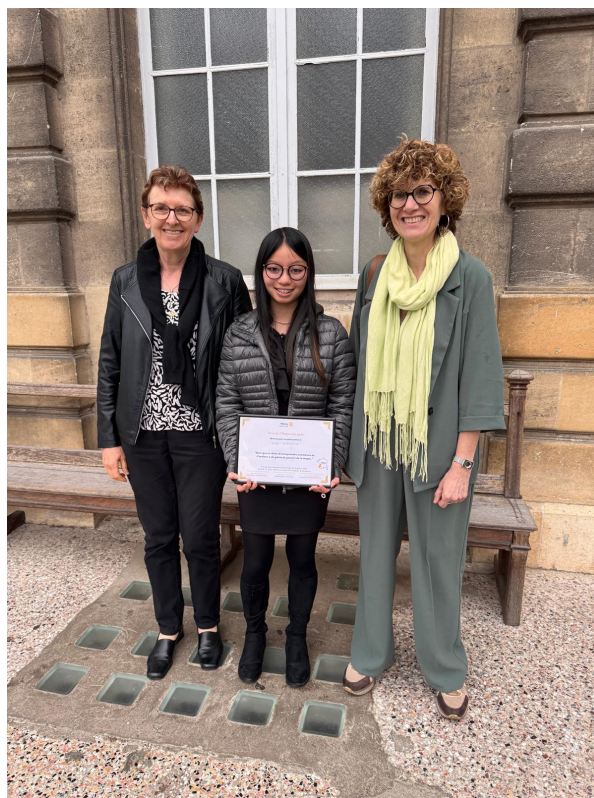
A travers leurs présentations, les secondes ont pu présenter à leurs camarades leur analyse et ainsi faire des rapprochements avec la situation actuelle et évoquer des sujets peu communs comme les viols ou encore le conflit au Cameroun. Le salon était une belle occasion de prendre la parole et d'exprimer ses idées. En effet, après chaque exposé un jury posait des questions et les élèves interagissaient entre eux. Tout le monde pouvait y participer, le directeur et la CPE étaient présents. Cette journée a donc été une bonne occasion de lire des livres contemporains et d'actualité.

Quand l'audace prend la parole

Diction, argumentation et persuasion ; trois principes rythmant l'art de la rhétorique. Le samedi 12 avril 2025 au lycée Saint Genès à Bordeaux, s'est déroulé la finale du concours d'éloquence District 1960 où 26 candidats se sont affrontés sur la citation de Goethe « Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie. » Les élèves ont eu la merveilleuse surprise de rencontrer le parrain de ce concours : Bertrand Périer, avocat à la cour de Cassation qui a également participé au documentaire A voix haute. Le Rotary Club de Lacq-Orthez ainsi que le collège et lycée, Moncade Jeanne d'Arc ont été représentés par une élève en classe de seconde, Lina Laborde. Cette dernière nous a d'ailleurs confié ses ressentis par rapport à cette expérience. « Selon moi, c'est une immense opportunité d'avoir pu participer à cet événement pour la simple et bonne raison qu'auparavant, je n'aurais jamais songé à parler devant des personnes. Le côté le plus magique est qu'en tant que candidats, nous tions nous anxieux, nous nous sommes donc rassurés le plus possible et de nouvelles amitiés se sont ainsi créées. » Sa profonde argumentation a mis en valeur l'écrivain et visionnaire, Jules Verne avec son œuvre De la Terre à la Lune. Le message qu'elle a voulu nous transmettre de poursuivre nos envies malgré la complexité de la vie a parvenu à nous toucher. Durant cette journée, rythmée par le rire mais aussi par une réflexion sur les rêves et l'ambition ; le comique fût à l'honneur ce qui impressionna le jury tout comme le public et bien qu'elle ne soit pas apparue dans les trois premiers,

Finalement, nous venons d'apprendre le grand gagnant de ce prix, décerné au livre “Les jours viennent et passent” de Helmei Boum. Un livre retraçant l'histoire de plusieurs générations d'une famille originaire du Cameroun. Ce récit permet alors d'aborder les thèmes de l'identité, des violences politiques et de la place de la femme dans la société. Un livre très riche qui mérite largement son prix !

Sarah Camgrand et Manon Lesté-Lasserre



elle en garde un très beau souvenir et ce, pour toujours. Nous la félicitons pour son parcours ! Nous remercions chaleureusement Madame Madray pour nous avoir proposé de participer à ce concours, ainsi que Madame Cazenave, pour leur accompagnement bienveillant tout au long de cette belle aventure

Lina Laborde et Julia Hummel

De précieux moments avec Molière

La troupe de Théâtre CIA a présenté au lycée Moncade Jeanne d'Arc une représentation de la célèbre pièce Les précieuses ridicules de Molière.

Avec un décor sobre mais riche de sens, orné de tapisseries à la fleur de lys, les comédiens ont offert un spectacle interactif, jouant avec humour et assurance tout en impliquant les élèves dans l'expérience théâtrale.

Les Précieuses ridicules de Molière, écrite en 1659, critique une société figée bon parler et le bel esprit deviennent des outils de séduction. Tout en de la société du XVIIe siècle, Molière invite les spectateurs à rire du ridicule situations, un ridicule parfaitement mis en valeur par la troupe CIA.

Cette représentation a permis aux élèves de 3°, 2de, 1ere et Terminale de redécouvrir Les Précieuses ridicules à travers une mise en scène vivante et occasion idéale d'entrer en contact avec le théâtre classique de façon concrète

Clémence NAVARRE – GARAUD et Ilona MARIA



dans ses codes, où le dénonçant les travers des personnages et des

découvrir ou accessible. Une et engageante.

Ce premier numéro mis en ligne sur le site a été réalisé par une partie du groupe la chocolatine 2024/25.